



**Vingt-troisième session**

**Nairobi, 11-15 avril 2011**

Point 5 de l'ordre du jour provisoire\*

**Activités du Programme des Nations Unies pour  
les établissements humains, y compris les questions de coordination**

## **Activités du Programme des Nations Unies pour les établissements humains**

### **Rapport du Directeur exécutif**

#### **Additif**

### **Coopération avec les organismes et organisations du système des Nations Unies, les organisations intergouvernementales non onusiennes et les organisations non gouvernementales<sup>1</sup>**

#### **Introduction**

1. Le présent rapport passe en revue les progrès accomplis en ce qui concerne la coopération entre le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et les organismes et organisations du système des Nations Unies, les organisations intergouvernementales non onusiennes et les organisations non gouvernementales durant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2010.

## **I. Coopération avec les organismes et organisations du système des Nations Unies pour la mise en œuvre du Programme pour l'habitat et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement**

2. Durant la période considérée, ONU-Habitat a pris une part active aux travaux du mécanisme de coordination interinstitutions mentionné plus bas.

\* HSP/GC/23/1.

<sup>1</sup> La mention d'une société commerciale quelconque dans le présent document ne correspond à aucune approbation de l'Organisation des Nations Unies.

## **A. Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination**

3. ONU-Habitat est un membre actif du mécanisme de coordination régional pour l'Asie et le Pacifique qui est présidé par le Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique et coordonné depuis Bangkok. Son objectif est d'améliorer la coordination des politiques au niveau régional. Le Bureau d'ONU-Habitat de Bangkok, qui relève du Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique, fait partie du groupe de travail thématique du mécanisme s'occupant de la gestion de l'environnement et des catastrophes et s'emploie à promouvoir les questions urbaines et le Programme pour l'habitat.

4. ONU-Habitat a contribué à l'élaboration d'un plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'éradication de la pauvreté au moyen du plein emploi et d'activités satisfaisantes, qui avait été commandé par le Comité de haut niveau sur les programmes. De plus, en qualité de membre du Groupe de travail du Comité de haut niveau, ONU-Habitat a pris une part active aux préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue à Cancún (Mexique), y compris à l'organisation de manifestations parallèles.

5. Le principal objectif du Comité de haut niveau sur les programmes et de la deuxième session ordinaire du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination de 2010 consistait à assurer le suivi de la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les Objectifs du Millénaire pour le développement, tenue du 20 au 22 septembre 2010, au cours de laquelle les chefs d'État et de gouvernement se sont engagés à poursuivre les travaux devant aboutir à des villes sans taudis, en allant au-delà des objectifs actuels, en réduisant l'effectif des populations vivant dans les taudis et en améliorant leur existence, grâce à un appui approprié de la communauté internationale. Les participants à la réunion se sont penchés sur la question des liens entre l'issue de la Réunion plénière de haut niveau et la question plus large du développement. Ils ont également établi un lien entre les obstacles s'opposant à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et la nécessité de s'engager dans la voie d'une mondialisation plus juste, plus verte et d'une plus grande viabilité. Ils ont examiné la question des modalités de la mondialisation et de sa gouvernance, et dans les conseils qu'ils ont prodigués aux gouvernements membres, aux organismes directeurs et à l'Assemblée générale, ils sont convenus de la nécessité de parvenir à une plus grande cohérence des politiques des organisations ainsi qu'en ce qui concerne l'aide à la mise en œuvre des politiques au niveau national.

## **B. Groupe des Nations Unies pour le développement**

6. ONU-Habitat est membre de l'équipe régionale pour l'Asie et le Pacifique du Groupe des Nations Unies pour le développement, aux côtés de 17 autres organismes des Nations Unies, et prend part aux activités de son groupe de travail sur l'environnement et les changements climatiques. Le Bureau d'ONU-Habitat de Bangkok fait partie du Groupe de soutien par les pairs qui fournit une assistance technique à l'équipe de pays des Nations Unies intervenant dans les pays pilotes au titre d'activités relevant du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement.

7. Sous les auspices du Groupe des Nations Unies pour le développement, le système des Nations Unies a contribué à une série d'analyses intéressantes la réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale, consacrées aux Objectifs du Millénaire pour le développement. ONU-Habitat a contribué au document thématique concernant l'Objectif 7, qui consistait en une analyse des stratégies et mesures adoptées au niveau national, des facteurs sous-tendant le succès, des lacunes critiques, et en un résumé des principaux enseignements tirés et des mesures à prendre à l'avenir pour accélérer les progrès; le document était également une contribution au chapitre 4 relatif à la viabilité écologique d'une publication sur les bonnes pratiques eu égard aux Objectifs et dont l'objet est de faire partager les connaissances et de tirer parti des approches constructives des pays.

## **C. Comité exécutif pour les affaires humanitaires et Comité permanent interorganisations**

8. ONU-Habitat a continué de collaborer avec le Comité exécutif pour les affaires humanitaires qui est présidé par le Coordonnateur des secours d'urgence et qui rassemble tous les mois les chefs de secrétariats de tous les organismes membres s'intéressant aux questions concernant les opérations humanitaires au niveau mondial.

9. En novembre 2009, ONU-Habitat a accueilli la soixante-quinzième réunion du Groupe de travail du Comité permanent interorganisations à Nairobi, qui était la première réunion du Groupe ayant eu lieu hors d'Europe ou d'Amérique du Nord. Au cours de la soixante-dix-huitième réunion du Groupe, une stratégie proposée par ONU-Habitat visant à aider les organismes membres du Comité

permanent interorganisations à résoudre les problèmes humanitaires se posant dans les zones urbaines a été adoptée. Dans la stratégie, qui est assortie d'un plan d'action de deux ans, on analyse les tendances en matière d'urbanisation et l'on recense les nouvelles modalités de la collaboration entre intervenants du système des Nations Unies et organismes non gouvernementaux dans le domaine humanitaire afin que leur intervention en milieu urbain soit plus efficace lorsqu'il s'agit de sauver des vies et d'accélérer le redressement. ONU-Habitat convoquera périodiquement un groupe de référence sur la question.

10. Au sein du système de coordination mondial du Comité permanent interorganisations, ONU-Habitat préside le Sous-groupe de travail du Groupe de travail sur la protection au niveau mondial chargé du logement, du foncier et de la propriété et inscrit dans une optique urbaine les programmes de secours, de redressement et de reconstruction grâce aux groupes s'intéressant aux logements, au redressement rapide et à la protection. Durant la période considérée, ONU-Habitat a donné des avis et assuré un appui technique et une formation aux coordonnateurs et équipes de pays s'occupant des affaires humanitaires d'Haïti, du Kirghizistan et du Pakistan. Le Programme a également coordonné ses activités avec celles du Sous-groupe de travail du Groupe de la protection chargé de l'État de droit et de la justice, du Cadre interorganisations sur les ressources naturelles et les conflits et du Bureau d'appui à la consolidation de la paix. En outre, ONU-Habitat participe aux systèmes chargés de coordonner les activités en matière de logement et de redressement rapide dans le cadre des équipes de pays s'occupant d'affaires humanitaires au titre de la totalité de ses projets opérationnels.

11. ONU-Habitat a fourni un appui technique à la Fédération internationale des sociétés de la Croix-rouge et du Croissant rouge au titre de leur rôle de coordonnateurs des interventions d'urgence en matière d'hébergement au cours d'opérations à l'issue de catastrophes. Une série d'accords concernant des pays déterminés ont été signés qui visent à permettre à ONU-Habitat d'assumer son rôle de chef de file en ce qui concerne la planification de l'hébergement de longue durée en cas de situations d'urgence et la transition sans heurt du stade des crises à celui du redressement et de la reconstruction.

#### **D. Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales**

12. Durant la période considérée, ONU-Habitat a participé activement aux réunions du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales et fourni une contribution technique au titre des rapports du Secrétaire général et d'autres documents pertinents. On considère qu'une urbanisation rapide et non planifiée est l'un des plus importants obstacles s'opposant au développement durable des pays en développement au XXI<sup>e</sup> siècle. Un examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action du Sommet mondial pour un développement durable et du chapitre 7 d'Action 21, qui traite de la question des villes et établissements humains viables dans un monde en voie d'urbanisation, donnera l'occasion de favoriser la prise en compte du rôle que jouent une urbanisation viable dans le développement ainsi que les villes en tant que cadres propices à l'avènement d'une viabilité écologique et à la croissance économique.

#### **E. ONU-Eau**

13. En tant que membre du mécanisme ONU-Eau, dont l'objet est d'assurer la coordination interorganisations de la gestion des ressources en eau, ONU-Habitat a participé à la foire internationale consacrée à la gestion de l'eau, des effluents, des déchets et des matières premières qui a eu lieu à Munich en 2010. Cela a contribué à susciter l'intérêt du secteur privé s'intéressant à l'eau et de l'industrie s'occupant des effluents et à les amener à œuvrer aux côtés des organismes des Nations Unies.

#### **F. ONU-Énergie**

14. Le mécanisme ONU-Énergie est un organisme interinstitutions des Nations Unies s'intéressant à la coordination des activités en matière d'énergie. Au cours de la période considérée, ONU-Habitat, qui préside actuellement le volet Afrique du mécanisme, a pris part à toutes les réunions le concernant et a apporté une importante contribution à l'organisation de la première semaine panafricaine de l'énergie qui a eu lieu à Maputo du 1<sup>er</sup> au 4 novembre 2010. ONU-Habitat a représenté le volet Afrique du Programme ONU-Énergie dans un certain nombre d'instances et de conférences au cours de la période considérée, y compris lors de la réunion d'Arusha qui a fait suite à la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique; à l'occasion du projet Global Energy Efficiency 21 (organisée par les commissions économiques des Nations Unies pour l'Europe et l'Afrique); du Colloque sur l'utilisation des énergies propres en vue d'une meilleure gestion des mégapoles d'Afrique, organisé par la Commission de l'Union africaine lors de l'exposition universelle de 2010 de Shanghai; et de la Conférence ministérielle des ministres africains de l'énergie

tenue à Maputo. ONU-Habitat a également contribué à la conception et à la mise au point d'un site Internet et d'un réseau d'informations sur le Programme ONU-Énergie qui peut être consulté sur le site [www.un-energy.org](http://www.un-energy.org) et dont le lancement est intervenu récemment lors de la retraite consacrée à ONU-Énergie à Vienne.

## **G. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture**

15. ONU-Habitat et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ont accueilli conjointement, en septembre 2009 à Nairobi, la quatrième réunion annuelle du Comité interorganisations de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable dont l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) est le chef de file. Cela a consisté en un colloque de un jour ouvert au public consacré à la sensibilisation aux changements climatiques et aux villes durables. En mai 2010, ONU-Habitat a participé à une manifestation parallèle organisée par le Comité interorganisations sur l'éducation et l'apprentissage aux fins d'une consommation et d'une production viables lors de la dix-huitième session de la Commission du développement durable tenue à New York. ONU-Habitat a également contribué à une publication intitulée « Tomorrow Today » dans laquelle on examine l'importance croissante du développement humain ainsi que du rôle de l'éducation dans la réalisation de cet objectif.

## **H. Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche**

16. L'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) et l'Université Yale ont organisé, en association avec un certain nombre d'organismes dont ONU-Habitat, en septembre 2010, la deuxième Conférence UNITAR/Yale sur la gouvernance environnementale et la démocratie. Plus de 160 universitaires, spécialistes de la gouvernance et représentants de la société civile provenant de plus de 20 pays développés et en développement ont examiné à cette occasion les moyens qui permettraient de développer les recherches utiles aux politiques sur la gouvernance efficaces grâce auxquelles l'on pourrait traiter la question des changements climatiques et favoriser l'avènement d'une économie verte.

17. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le PNUE, le Fonds d'équipement des Nations Unies, UNITAR et ONU-Habitat collaborent à un programme qui privilégie une approche territoriale de la question des changements climatiques. Le programme vise à doter les régions de plus de moyens pour mettre en place des cadres de gouvernance et de partenariats, procéder à des diagnostics rationnels en matière de changements climatiques, concevoir des plans territoriaux intégrés concernant le climat et recenser les projets d'investissements et politiques menés par les pouvoirs publics. ONU-Habitat a financé l'élaboration de modules de formation et la mise en œuvre de programmes pilotes de formation en collaboration avec l'Association des collectivités locales d'Afrique de l'Est. Le stage a rassemblé 28 représentants et des membres d'associations de collectivités locales nationales du Burundi, du Kenya, du Rwanda et de l'Ouganda outre le secrétariat de l'Association des collectivités locales d'Afrique de l'Est.

## **I. Bureau du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme**

18. Au cours de la période considérée, ONU-Habitat a poursuivi sa collaboration avec divers partenaires dans le cadre du Programme sur le droit au logement, qui est une initiative entreprise conjointement par ONU-Habitat et le Bureau du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme. ONU-Habitat et le Centre pour le droit au logement et contre les expulsions ont collaboré à la mise à jour de la législation sur le droit au logement qui a été publiée par l'entremise du centre de documentation sur les droits au logement sur le site Internet d'ONU-Habitat. Le Centre pour le droit au logement et contre les expulsions, qui est financé par ONU-Habitat, a continué à produire la revue *Housing and Economic, Social and Cultural Rights Law Quarterly* qui est un moyen de sensibilisation.

19. Parallèlement à la cinquième session du Forum urbain mondial, tenue à Rio de Janeiro (Brésil) en mars 2010, ONU-Habitat a co-organisé la réunion d'un groupe d'experts sur les directives et pratiques concernant les évictions, l'acquisition, l'expropriation foncière et le logement, y compris l'indemnisation, en collaboration avec le Bureau du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, le Groupe consultatif sur les expulsions forcées et le Réseau d'outils fonciers; l'Institut d'étude sur le logement et le développement urbain a également apporté une contribution à cette réunion.

20. En collaboration avec le Bureau du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, ONU-Habitat a établi une fiche d'information sur le droit à un logement décent au cours de la période considérée.

## **J. Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones**

21. ONU-Habitat a fourni un appui technique et des principes directeurs aux gouvernements et aux autorités locales pour les aider à concevoir des politiques publiques concernant les problèmes auxquels sont confrontées les populations autochtones dans les villes. Ces activités sont entreprises sous les auspices du Groupe d'appui interorganisations sur les questions autochtones pour donner suite aux résultats des précédentes sessions de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones qui en avait fait la demande. ONU-Habitat a en particulier conçu un manuel de principes généraux concernant le logement des populations autochtones dont le lancement est intervenu lors de la réunion de 2009 du Groupe d'appui interorganisations sur les questions autochtones, tenue du 28 au 30 septembre à Nairobi.

22. ONU-Habitat a également produit un nouveau rapport concernant le Programme sur le droit au logement intitulé « Urban Indigenous Peoples and Migration: A Review of Policies, Programmes and Practices » (Populations autochtones urbaines et migrations : examen des politiques, programmes et pratiques). La parution officielle du rapport est intervenue le 23 mars 2010 au cours des débats organisés dans le cadre d'une table ronde sur les populations autochtones, le développement urbain durable, la culture et l'identité à l'occasion de la cinquième session du Forum urbain mondial.

23. En qualité de coprésident du Groupe d'appui interorganisations sur les questions autochtones, ONU-Habitat a eu l'occasion d'incorporer les questions autochtones à ses programmes et réseaux de partenaires et de renforcer son partenariat avec le PNUE. Dans le cadre du Groupe, ONU-Habitat a également souligné l'importance que revêtaient l'urbanisation et ses incidences pour les populations autochtones.

## **K. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture**

24. Au cours de la période considérée, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et ONU-Habitat ont collaboré avec le Réseau mondial d'outils fonciers à l'élaboration de trois directives qui visent à développer les moyens internationaux permettant de traiter les questions foncières à l'issue de catastrophes naturelles et dans des situations faisant suite à des conflits.

## **L. Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique**

25. ONU-Habitat et la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique se sont attelés conjointement à la question du financement des logements sociaux. Ils ont organisé des ateliers sur cette question en Asie et dans le Pacifique et ont facilité la mise en place d'un réseau de financement des logements sociaux en Asie et dans le Pacifique. Ils ont aussi conçu conjointement un programme régional sur la sécurité des citoyens pauvres.

26. En octobre 2010, le Bureau d'ONU-Habitat de Bangkok a été installé dans les locaux de la Section du développement urbain durable de la Division de la Commission économique chargée de l'environnement et du développement en vue de rendre la collaboration entre les deux organismes plus efficace. ONU-Habitat et la Commission ont entrepris de mettre en œuvre conjointement divers projets régionaux, y compris un projet concernant un réseau de financement du logement, le Programme pour des villes plus sûres et l'initiative « Villes et changement climatique » (ce programme et l'initiative sont financés par le compte pour le développement). ONU-Habitat et la Commission cherchent également à faire en sorte que le suivi de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement soit assuré au niveau local et publie des rapports sur l'état des villes en Asie.

## **M. Programme des Nations Unies pour l'environnement**

27. Un rapport détaillé sur la coopération entre ONU-Habitat et le PNUE en 2009 et 2010, établi conjointement par les Directeurs exécutifs des deux programmes, fait l'objet du document HSP/GC/23/2/Add.6.

## **N. Programme des Nations Unies pour le développement**

28. Dans un certain nombre de pays des activités sont entreprises avec le PNUD. ONU-Habitat est chargé d'un élément du programme Partenariats urbains pour la réduction de la pauvreté mis en œuvre au Bangladesh qui a trait à l'amélioration des établissements humains et dont le budget est de 55 millions de dollars; cette activité concerne 30 villes grandes et moyennes.
29. ONU-Habitat bénéficie également d'un appui financier du PNUD pour plusieurs activités. Celles-ci concernent des projets entrepris en Népal, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et en République de Corée; le premier volet de l'aide au logement intégré pour les foyers sans titre foncier touchés par les inondations de Koshi (Népal); le renforcement des capacités pour favoriser la gestion des déchets solides à Aceh (Indonésie); et les opérations des responsables de programmes d'ONU-Habitat au Cambodge et au Viet Nam. ONU-Habitat participe également au Programme conjoint de lutte contre le changement climatique aux Philippines que finance le Gouvernement espagnol par l'intermédiaire du PNUD.

## **O. Organisation internationale du Travail**

30. ONU-Habitat et l'Organisation internationale du Travail (OIT) collaborent avec la municipalité de Kisumu (Kenya) en vue de favoriser les pratiques de gestion viable de l'environnement au moyen de l'approche dite « parité du pouvoir d'achat » qui met l'accent sur la gestion des déchets et la réduction de la pauvreté. L'initiative s'inscrit dans le cadre du programme relatif aux stratégies d'urbanisation du lac Victoria que finance l'Agence suédoise pour le développement international.
31. En Haïti, un projet conjoint OIT, PNUD et ONU-Habitat a été conçu qui a pour objet le recyclage des débris résultant du tremblement de terre dévastateur qui a lieu en 2010. Le projet favorisera les micro entreprises et les petites entreprises des zones urbaines et périurbaines de Jacmel et de Leogane et se traduira par la création de 3 250 emplois.
32. Au titre de l'initiative conjointe des Nations Unies qui vise à répondre à la crise, ONU-Habitat participe activement avec l'OIT à des programmes clés concernant les seuils de protection sociale et l'éradication de la pauvreté. ONU-Habitat a contribué à l'élaboration d'un manuel interorganisations sur les seuils de protection sociale qu'il est prévu d'utiliser pour coordonner les activités des organismes des Nations Unies au niveau national. La contribution d'ONU-Habitat a porté sur la promotion des logements sociaux et des services urbains dans le cadre de l'application des directives sur l'accès de tous aux services urbains essentiels approuvées en 2009 par le Conseil d'administration. ONU-Habitat a également contribué au plan d'action à l'échelle du système concernant la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017) qui a pour thème « le plein emploi et un travail décent pour tous ». Cette initiative est coprésidée par l'OIT et le Département des affaires économiques et sociales. ONU-Habitat a participé et contribué aux débats sur la collaboration interorganisations et la cohérence dans la mise en œuvre du plan d'action, y compris lors d'une réunion technique interorganisations sur la création d'emplois et les emplois décents au titre d'activités visant à assurer un redressement et un développement durable qui a eu lieu en décembre 2010 à Turin (Italie).
33. L'OIT continue de participer activement aux sessions du Forum urbain mondial en organisant des formations, ainsi qu'à la Campagne mondiale pour une urbanisation durable d'ONU-Habitat.

## **P. Groupe de la Banque mondiale**

34. Au cours de la période considérée, ONU-Habitat et le Groupe de la Banque mondiale ont coopéré dans les domaines de la gestion des terres, des ressources en eau et de l'assainissement, de l'efficacité énergétique et de l'adaptation aux changements climatiques ainsi que dans le domaine du financement du logement.
35. ONU-Habitat a signé un mémorandum d'accord avec la Banque internationale pour la reconstruction et le développement qui intervient par l'entremise de l'Institut de la Banque mondiale aux fins de la réalisation de projets conjoints de développement des capacités dans le secteur urbain. La première initiative entreprise au titre de cet accord consiste en un programme de travail conjoint portant sur les méthodes d'assainissement des taudis à l'échelon national et la prévention de leur reconstitution ayant été couronnées de succès.
36. La Banque mondiale, ONU-Habitat et le PNUE ont joint leurs forces, avec l'appui de l'Alliance de villes pour s'atteler à la question des villes et des changements climatiques. Cette collaboration favorise une meilleure coordination et un ciblage plus précis des réponses apportées aux

questions auxquelles les villes sont confrontées, en particulier dans les pays en développement. Elle porte sur la gestion des connaissances, l'appui opérationnel, le suivi et la sensibilisation et a déjà abouti à la mise au point de normes en matière de gaz à effet de serre pour les villes ainsi qu'à une méthode commune d'évaluation des risques en milieu urbain.

37. La Banque mondiale et ONU-Habitat ont procédé à une programmation conjointe d'activités concernant l'administration du territoire et la réforme des politiques foncières au Bénin, en Éthiopie, en Inde, au Mexique et au Rwanda, outre le Kenya où ONU-Habitat préside le groupe de donateurs s'intéressant au domaine foncier. ONU-Habitat est membre du Groupe consultatif de la Banque s'intéressant au cadre d'évaluation de la gouvernance foncière, tandis que la Banque est un membre fondateur du Réseau mondial d'outils fonciers.

38. ONU-Habitat a collaboré avec les responsables du secteur eau du réseau du développement écologiquement viable de la Banque aux fins d'activités de pré-investissement dans le domaine du renforcement des capacités en matière de gestion de la demande d'eau dans le but d'accélérer les investissements de la Banque dans les services d'alimentation en eau et d'assainissement dans des pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine sélectionnés. Les deux institutions sont convenues de coordonner les activités du Forum mondial de l'eau qui sera accueilli par l'Afrique du Sud en 2011.

39. La Société financière internationale du Groupe de la Banque mondiale et le Service des finances urbaines d'ONU-Habitat ont financé conjointement l'élaboration d'un programme de logements abordables d'un montant de 500 millions de dollars dans les territoires palestiniens occupés. ONU-Habitat a accordé un prêt de 1 million de dollars pour aider à la création d'un nouveau deuxième guichet pour les prêts aux logements abordables. Cet investissement incitatif était nécessaire pour débloquer des fonds prioritaires de la United States Overseas Private Investment Corporation, de la Société financière internationale, du Fonds d'investissement palestinien et de deux banques locales des territoires palestiniens occupés (Cairo Amman Bank et Bank of Palestine). Le programme devrait permettre d'employer plus de 100 000 ouvriers du bâtiment et de construire plus de 30 000 logements sociaux sur la rive occidentale du Jourdain au cours la durée du programme. La Banque mondiale contribuera à l'amélioration du cadre juridique réglementaire régissant les prêts hypothécaires. Du fait de sa participation au projet, la Société financière internationale a manifesté son intérêt pour le lancement d'un fonds mondial de microprêts au logement conçu comme un partenariat public-privé visant à favoriser le développement du financement des microprêts au logement sur les marchés émergents.

40. S'agissant du suivi et de la recherche, la Banque et ONU-Habitat ont appuyé les initiatives de l'Observatoire urbain mondial en matière de suivi des tendances de l'urbanisation et de la formation des taudis. Les travaux visant à définir un programme conjoint de recherche sur les inégalités urbaines ont débuté lors d'une concertation de haut niveau organisée conjointement par ONU-Habitat et la Banque à l'occasion de la cinquième session du Forum urbain mondial.

41. En outre, ONU-Habitat a aidé la Banque à adopter sa nouvelle stratégie urbaine. Sous la direction de son Président, M. Robert Zoellick, la Banque a enrichi son portefeuille de prêts pour aider les gouvernements à fournir des services urbains.

## **Q. Fonds des Nations Unies pour l'enfance**

42. ONU-Habitat et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) collaborent à des mécanismes visant à renforcer la coopération aux niveaux national et mondial dans les domaines de l'alimentation en eau, de l'assainissement et de la mise en place d'une infrastructure dans les situations d'urgence. Cette collaboration fonctionne déjà à Madagascar et on étudie la possibilité d'y recourir au Zimbabwe. Au Népal, un projet conjoint dans le domaine de l'élimination de l'arsenic, auquel ont collaboré l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'UNICEF et ONU-Habitat, a été achevé. En septembre 2010, l'UNICEF et ONU-Habitat ont obtenu conjointement l'appui du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires de l'ONU au titre d'activités visant à combattre une épidémie de diarrhée dans plusieurs régions du Népal.

43. Au cours de la période considérée, ONU-Habitat a également collaboré avec l'UNICEF à la promotion de l'initiative « Villes amies des enfants ». En août 2009, le Programme a pris part à un atelier prospectif à Pretoria consacré aux villes et communautés amies des enfants dans le but d'établir des liens entre ses activités concernant les centres s'intéressant à la jeunesse urbaine et aux villes plus sûres et les travaux de l'UNICEF concernant la jeunesse du pays. ONU-Habitat collabore également au programme de développement et de participation des adolescents.

44. Considérant que la question de la violence armée ne peut être traitée qu'au moyen d'initiatives collectives, ONU-Habitat coopère avec l'UNICEF, le PNUD, l'OMS et le Bureau des affaires de désarmement de l'ONU dans le cadre d'un programme mondial visant à prévenir la violence armée.

## **R. Réseau interorganisations sur les femmes et la parité entre les sexes**

45. En tant que membre actif du Réseau interorganisations sur les femmes et la parité entre les sexes, ONU-Habitat participe aux activités de diverses équipes spéciales dont une qui s'intéresse à la question des violences à l'encontre des femmes et qui promeut une réponse à l'échelle du système à la campagne du Secrétaire général visant à mettre fin à la violence contre les femmes. ONU-Habitat œuvre également dans le cadre de l'équipe spéciale du Groupe des Nations Unies pour le développement à une meilleure prise en compte de la sexospécificité au niveau national et collabore avec l'équipe spéciale s'occupant des femmes et des ressources en eau.

## **S. Fonds des Nations Unies pour la promotion de la femme**

46. ONU-Habitat et le Fonds des Nations Unies pour la promotion de la femme (UNIFEM) ont signé un mémorandum d'accord en juin 2009 au titre du programme mondial sur la sécurité des femmes et des jeunes filles des villes. Le mémorandum porte aussi sur les questions de plus grande portée que sont la condition des femmes et la gouvernance locale, outre la budgétisation des activités intéressant les femmes, et vise à développer les travaux sur la sécurité des femmes et des jeunes filles des villes du monde entier. Pour donner suite au mémorandum, ONU-Habitat et l'UNIFEM, en collaboration avec l'Organisation Women in Cities International, Jagori, la Commission Huairou et divers autres partenaires locaux et internationaux, a organisé la troisième Conférence internationale sur la sécurité des femmes à New Delhi, du 22 au 25 novembre 2010.

47. ONU-Habitat collabore avec le Programme Universitas du Bureau des services d'appui aux projets de l'Organisation des Nations Unies, UNIFEM, la Commission Huairou et le Centre de recherche pour le développement international, à la mise au point d'une documentation pratique sur les femmes, la décentralisation et le développement local destinée aux instances chargées d'élaborer des principes d'action et appelée à être utilisée comme matériel pédagogique dans le cadre de l'enseignement universitaire et du perfectionnement professionnel.

48. Au titre du programme conjoint des Nations Unies pour le Kenya concernant l'égalité des sexes et la promotion des femmes et dans le cadre du programme « Une seule ONU », ONU-Habitat, UNIFEM et le PNUD ainsi que les ministères kényans s'occupant des administrations locales, de la sexospécificité, des enfants, du développement social, de la planification et des services publics, ont organisé un premier stage de formation d'animateurs aux questions concernant les femmes et la gouvernance locale avec l'Institut public de formation de Matuga, qui est situé près de Mombasa, et l'Association des administrations locales du Kenya.

## **T. Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies**

49. ONU-Habitat continue de coopérer avec le Programme des Nations Unies pour la jeunesse de la Division des politiques sociales et du développement du Département des affaires économiques et sociales. ONU-Habitat contribue régulièrement au bulletin électronique « UN Youth Flash » (Flash d'infos sur la jeunesse). Les activités de sensibilisation et d'information du Fonds pour la jeunesse urbaine ont été menées à bien en coopération avec le Département; ONU-Habitat a également pris part à la Journée internationale de la jeunesse, le 12 août.

50. En collaboration avec le Département, ONU-Habitat a lancé un bulletin, à l'occasion de la cinquième session du Forum urbain mondial, sur l'accès aux infrastructures et l'intégration sociale des citoyens handicapés.

51. Avec le Département et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, ONU-Habitat a organisé en 2009 une réunion d'experts sur la jeunesse, la violence armée et l'intégration sociale en Afrique.



## **U. Programme alimentaire mondial**

52. Au cours de la période considérée, dans le cadre de l'équipe spéciale du Comité permanent interorganisations sur la solution des problèmes humanitaires des zones urbaines, ONU-Habitat a conclu un partenariat avec le Programme alimentaire mondial (PAM) qui a pour objet l'évaluation des outils, des méthodes et des expériences concernant les interventions humanitaires en milieu urbain, et a collaboré à l'évaluation des points forts et des imperfections des principaux outils. ONU-Habitat a également contribué à l'examen, par le PAM, des outils permettant de cibler les besoins et des pratiques en matière d'aide alimentaire en cas de situation d'urgence en milieu urbain, en indiquant les critères et facteurs urbains ayant une incidence sur l'aide alimentaire du PAM en milieu urbain.

## **V. Office des Nations Unies contre la drogue et le crime**

53. Le Bureau d'ONU-Habitat de Bangkok et le Bureau régional de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour l'Asie du Sud étudient les mécanismes qui permettraient de conclure un partenariat stratégique aux fins de prévention du crime et d'aide aux jeunes citoyens menacés des villes d'Asie et du Pacifique. En République démocratique populaire lao, un projet conjoint est conçu aux fins de financement.

54. Le Programme pour des villes plus sûres d'ONU-Habitat a contribué à l'élaboration et à la signature d'un accord, en septembre 2009, sur la prévention de la violence armée. L'accord, auquel participent un certain nombre de partenaires (Bureau de la prévention du crime et du relèvement du PNUD, OMS, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, UNICEF, Bureau des affaires de désarmement des Nations Unies), s'inscrit dans le cadre du Programme de prévention de la violence armée. ONU-Habitat a également présenté une proposition à la Direction générale du développement et de la coopération EuropeAid de la Commission européenne qui a été incorporée à une proposition de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONU-DC) en 2010. L'ONU-DC et UNITAR, ainsi que le Conseil de la police nationale suédoise, l'Institut de sécurité publique de Catalogne et les forces de police de Montréal et du Nigéria se sont accordés sur un plan de travail annuel conjoint qui définit le cadre de l'intervention de la police aux fins de sécurité publique en milieu urbain.

## **W. Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés**

55. La portée du mémorandum d'accord entre ONU-Habitat et l'Office du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés est étendue pour y inclure l'appui que peut fournir ONU-Habitat dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et des infrastructures destinés aux réfugiés urbains et aux camps de réfugiés de grandes dimensions. La collaboration dans ce domaine a débuté au Kenya et sera étendue à l'Égypte et à l'Éthiopie. Elle se poursuit avec l'Office dans les domaines du logement, du foncier et de la protection des droits de propriété en République démocratique du Congo, en Géorgie et au Soudan.

## **X. Stratégie internationale de prévention des catastrophes**

56. Le Bureau d'ONU-Habitat de Bangkok collabore étroitement avec le Bureau régional de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes pour favoriser la prise en compte de questions telles que les risques urbains et des constructions et des établissements humains plus sûrs, au titre du Partenariat asiatique pour la prévention des catastrophes (Asian Partnership on Disaster Reduction), qui est un mécanisme régional qui assure la participation des parties prenantes régionales compétentes à la mise en œuvre de la Stratégie de prévention des risques de catastrophes telle que définie dans le Cadre d'action de Hyogo : 2005-2015 : pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes. Pour la Journée internationale de prévention des catastrophes en 2010, ONU-Habitat a contribué au lancement de campagnes nationales s'inscrivant dans le cadre de la « Campagne mondiale pour la prévention des risques : rendre les villes résilientes », au Myanmar, en Thaïlande et dans les pays du Pacifique.

57. Plusieurs manifestations conjointes relevant de la campagne « Rendre les villes résilientes » et de la Campagne mondiale pour une urbanisation durable ont été organisées par le secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes et ONU-Habitat au cours de la période considérée, y compris lors du Forum urbain mondial, des sessions du Conseil économique et social et de l'Exposition universelle de 2010 de Shanghai.

## **Y. Fonds pour l'environnement mondial**

58. Au cours de la période considérée, ONU-Habitat a pris part à d'importantes initiatives avec le secrétariat du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), sis à Washington. La cinquième opération de reconstitution du FEM (2011-2013) que les ministres des finances participants ont approuvée prévoit, au titre de l'appui à l'un de ses cinq domaines thématiques, un projet d'un montant estimé à plus de 300 millions de dollars portant sur des transports et réseaux urbains sûrs. Le FEM est désireux de mobiliser les compétences d'ONU-Habitat pour piloter la réalisation de ce domaine thématique.

59. En collaboration avec le PNUE, le FEM et les gouvernements des pays membres de la Communauté de l'Afrique de l'Est (Burundi, Kenya, Rwanda, Ouganda et République-Unie de Tanzanie), ONU-Habitat a entrepris de favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments en Afrique de l'Est. Ce programme a pour objet l'incorporation de mesures concernant l'efficacité énergétique aux politiques du logement et aux normes, codes et pratiques en matière de construction en Afrique de l'Est. En outre, grâce à des fonds du FEM, ONU-Habitat favorise l'adoption de solutions viables en matière de transports pour les capitales d'Ethiopie, du Kenya et de l'Ouganda. En collaboration avec les autorités nationales et locales engagées dans cette initiative et d'autres parties prenantes compétentes, l'accent est mis sur la conception et la mise en œuvre de stratégies en matière de réseaux de transports collectifs rapides, d'amélioration des infrastructures connexes destinées aux piétons et aux cyclistes et de gestion de la demande concernant les déplacements.

60. En novembre 2009, ONU-Habitat, qui est déjà considéré comme un organisme d'exécution des projets du FEM, a officiellement demandé à se voir attribuer ce statut. Alors qu'aucune décision n'a encore été prise à ce sujet, le Comité d'examen des programmes a récemment approuvé un projet financé au titre du Plan stratégique et institutionnel à moyen terme dont l'objet est la mise en place des conditions qui permettront à ONU-Habitat de devenir un organisme du FEM. Ce projet prévoit une équipe spéciale interdivisions, appuyée par un consultant, chargée de conseiller le Directeur exécutif quant à l'approche stratégique qu'ONU-Habitat devrait adopter pour évoluer sur le plan institutionnel pour devenir un organisme d'exécution du FEM efficace.

## **Z. Groupe de la gestion de l'environnement**

61. ONU-Habitat participe activement aux travaux du Groupe de la gestion de l'environnement par l'intermédiaire de ses groupes de gestion des questions concernant des problèmes d'environnement déterminés et les possibilités qu'offrent l'environnement, y compris en ce qui concerne l'économie verte, la biodiversité et une organisation des Nations Unies neutre du point de vue climatique. ONU-Habitat a également contribué à la poursuite des débats au sein du Groupe portant sur les garanties environnementales et sociales, la gestion durable et la gouvernance internationale de l'environnement. ONU-Habitat contribue à la publication prochaine du document intitulé « Global Drylands : A UN-Wide response » (Terres arides de la planète : réponse à l'échelle du système des Nations Unies). Cette publication vise à une réaction rapide à l'échelle du système en faveur des terres arides et à la définition des modalités d'une contribution cohérente à l'échelle du système des Nations Unies qui permettraient de résoudre les problèmes fonciers, et notamment de mettre en œuvre le plan stratégique décennal de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique.

## **AA. Comité du développement durable**

62. ONU-Habitat a participé à la dix-septième session de la Commission du développement durable qui a eu lieu à New York en mai 2009. Avant la session proprement dite, ONU-Habitat a organisé une session spéciale en marge de celle de la Commission du développement durable, à Addis-Abeba, pour aider les représentants des pays africains à se préparer en prévision de la session de la Commission qui aura lieu à New York où ils présenteront les questions de leur programme intéressant ONU-Habitat. ONU-Habitat a également présenté des observations écrites au Président de la dix-septième session de la Commission sur les projets de document de travail de pré session. Cette session a donné à ONU-Habitat l'occasion de préciser son mandat et ses contributions à la Commission, notamment en ce qui concerne le domaine foncier, l'urbanisation durable, la condition des femmes, l'Afrique (par le biais de l'initiative concernant les politiques foncières), la jeunesse, les partenariats (s'agissant de la collaboration avec et par l'entremise des organisations régionales, de la société civile et des institutions universitaires), les administrations et la gouvernance locales, toutes questions qui figurent dans le texte final adopté par la Commission.

## **AB. Commission économique des Nations Unies pour l'Europe**

63. En avril 2009, ONU-Habitat, a signé, par l'entremise de son Bureau de Varsovie, une lettre d'intention avec le Comité du logement et de la gestion des terres de la Commission économique des

Nations Unies pour l'Europe portant sur des domaines de coopération. La lettre met l'accent sur l'échange d'informations et une participation croisée aux manifestations accueillies par chacune des organisations. Conformément à cette lettre, ONU-Habitat a apporté une importante contribution à la Conférence de la Commission sur le financement du logement, tenue à Rome en juin 2009, tandis que la Commission a contribué à la Conférence d'ONU-Habitat sur la propriété foncière et les impôts fonciers organisée à Varsovie, en octobre 2009. ONU-Habitat a également pris part à une mission et à une manifestation en Géorgie au cours de laquelle a été présenté le document de la Commission relatif au parc immobilier de ce pays. ONU-Habitat est représenté aux réunions du Comité de l'habitat et de l'aménagement du territoire de la Commission tandis que celle-ci a le statut d'observateur auprès du Conseil consultatif du Bureau d'ONU-Habitat de Varsovie.

## **II. Coopération entre ONU-Habitat et les organisations intergouvernementales non onusiennes**

### **A. Commission européenne**

64. La Commission européenne a assuré un appui au titre d'un programme interorganisations portant sur la prévention des conflits suscités par les terres et les ressources naturelles. ONU-Habitat était chargé de concevoir une note d'orientation sur les terres et les conflits, outre du matériel pédagogique. La deuxième phase du projet consacrée au niveau national a débuté en 2010.

65. ONU-Habitat a continué à consolider activement ses relations avec diverses institutions de l'Union européenne tout en étudiant et renforçant les nouveaux partenariats qui pourraient apporter une valeur ajoutée à l'ensemble de ses travaux. La concertation avec les institutions, dont le Parlement européen, la Commission européenne et le Comité des régions, a été renforcée et étendue. La coopération aux fins d'appui au programme se poursuit.

66. En octobre 2009, ONU-Habitat et le Parlement européen ont accueilli la célébration de la Journée mondiale de l'habitat en Europe, à Bruxelles. À cette occasion, il y a eu un important échange de vues sur les questions urbaines ainsi qu'une exposition de trois jours au cours de laquelle les gouvernements et d'autres parties s'intéressant au développement ont été invitées à concentrer leurs efforts sur les problèmes soulevés par l'urbanisation rapide survenant au niveau mondial. ONU-Habitat a continué à développer la concertation avec l'équipe spéciale sur l'urbanisation nouvellement créée dans le cadre du Parlement européen. L'équipe vise à faciliter l'incorporation des questions concernant l'urbanisme dans les législations, les politiques, les activités opérationnelles et les programmes européens. Étant donné l'influence croissante qu'exerce le Parlement européen depuis l'adoption du Traité de Lisbonne, qui porte modification du Traité instituant l'Union européenne et du Traité portant création de la Communauté européenne, la consolidation de ce partenariat aura pour effet de grandement favoriser l'exécution du mandat d'ONU-Habitat en ce qui concerne une meilleure sensibilisation aux questions urbaines, en coopération avec les organismes européens.

67. La coopération entre la Commission européenne et ONU-Habitat a abouti à certaines initiatives conjointes dont un programme pour l'assainissement des taudis avec la participation des intéressés, financé par la Commission et mis en œuvre dans 30 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, ainsi qu'une conférence internationale tripartite sur les problèmes soulevés par l'urbanisation et l'atténuation de la pauvreté, tenue à Nairobi en juin 2009. À l'occasion du dixième anniversaire du Sommet du Millénaire des Nations Unies, la Commission, en collaboration avec le secrétariat du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, s'est engagée à fournir un important appui en vue de l'élargissement du programme d'assainissement des taudis dans tous les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs du Millénaire, et en particulier de la cible 11 de l'objectif 7, grâce à des activités d'assainissement des taudis et de prévention de leur formation avec la participation des intéressés pour lutter contre la pauvreté urbaine. Le programme vise à développer les moyens dont disposent les institutions locales, centrales et régionales pour relever les défis posés par l'urbanisation en concevant des politiques et instruments appropriés permettant d'améliorer les conditions de vie en milieu urbain des populations des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Pour favoriser la réalisation de ces objectifs, ONU-Habitat entretient des relations dynamiques et de coopération avec le secrétariat du Groupe de ces États.

68. ONU-Habitat et le Comité des régions ont signé, en février 2010, un mémorandum d'accord qui a pour objet de développer un partenariat concernant l'urbanisation durable dans le cadre de toutes les activités relevant de politiques publiques et privées. Le partenariat permettra à ONU-Habitat de favoriser une coopération dans le domaine de l'urbanisation durable entre un vaste réseau d'autorités européennes locales et régionales et des partenaires des pays en développement.

## **B. Conférence des Ministres africains sur le logement et l'urbanisme**

69. ONU-Habitat continue de fournir un appui à la Conférence ministérielle africaine sur le logement et l'urbanisme et a été représentée à la troisième session de la Conférence, tenue à Bamako, du 22 au 24 novembre 2010. La Conférence avait pour thème « la propriété foncière dans le cadre d'une urbanisation durable »; outre des exposés, la contribution d'ONU-Habitat a consisté en une déclaration sur les questions soulevées par les politiques foncières dans les villes africaines. Avec l'appui d'ONU-Habitat, les Ministres des États participants ont rédigé un plan d'action et une déclaration portant sur les questions foncières dans le but d'éliminer les taudis des villes africaines.

## **C. Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur le logement et l'urbanisme**

70. ONU-Habitat fournit un appui à la Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur le logement et l'urbanisme depuis sa création en 2006. En juin 2010, la Conférence a tenu sa troisième session, à Solo (Indonésie), au cours de laquelle les Ministres de 38 pays ont débattu de la question de la responsabilisation des communautés aux fins de développement urbain durable et adopté la déclaration et le plan de mise en œuvre de Solo. En tant qu'organe constitué de décideurs de haut niveau responsables du pilotage et de la mise en œuvre du programme urbain, la Conférence est un instrument efficace en matière de partenariat pour ONU-Habitat car elle influe sur les politiques, appuie l'application des mesures et permet de procéder à un suivi et à une évaluation conjoints.

## **D. Parlementaires et ONU-Habitat**

71. Au cours de la période considérée, ONU-Habitat a consolidé ses relations avec l'Association mondiale des parlementaires pour l'habitat et ses sections régionales en vue de favoriser la réalisation du Programme pour l'habitat et aux fins d'appui à la Campagne mondiale pour l'urbanisation durable. Le sixième Colloque de l'Association mondiale des parlementaires pour l'habitat, qui a eu lieu à Rio de Janeiro avant la cinquième session du Forum urbain mondial, organisé du 18 au 20 mars, a été principalement consacré au thème global de l'urbanisation durable. Plus de 200 parlementaires y ont pris part. L'une des séances les plus importantes a consisté en une réunion d'un groupe d'experts qui a examiné et approuvé un document stratégique sur les relations avec les parlementaires. Ce document ainsi qu'un plan d'action constitueront les fondements d'une charte des parlementaires. À la fin du forum, une déclaration a été adoptée qui a constitué une contribution de l'Association mondiale des parlementaires pour l'habitat à la cinquième session du Forum urbain mondial.

72. En collaboration avec l'Association des parlementaires pour l'habitat, une table ronde des parlementaires a été organisée le 23 mars 2010 lors de la cinquième session du Forum, qui a été consacrée aux changements climatiques et aux établissements humains. L'Association a également décidé d'appuyer la Campagne mondiale pour une urbanisation durable. Le Directeur exécutif d'ONU-Habitat a adressé un message aux parlementaires de l'Association présents au Forum et les a exhortés à adopter des législations et politiques appropriées et à appuyer la Campagne.

73. ONU-Habitat développe sa collaboration avec de nombreuses autres associations de parlementaires telles que la Commonwealth Parliamentary Association (Association des parlementaires du Commonwealth), la Parliamentary for Global Action, l'Association des parlementaires européens pour l'Afrique et l'Union interparlementaire. Un mémorandum d'accord a été signé avec l'Association des parlementaires européens pour l'Afrique en vue de prolonger la collaboration.

## **E. Banque africaine de développement**

74. La nécessité de développer les investissements dans le secteur de l'eau et de l'assainissement continue de retenir au premier chef l'attention du Fonds d'affectation spéciale pour l'eau et l'assainissement d'ONU-Habitat. Le partenariat de collaboration en vigueur avec la Banque africaine de développement revêt une importance particulière lorsqu'il s'agit de faire en sorte que les activités de pré-investissement et d'investissement à posteriori dans le renforcement des capacités, qui sont financées au titre des programmes du Fonds d'affectation spéciale, soient directement et immédiatement liées à des possibilités d'investissements importants dans les pays participants. La collaboration aux principales activités de pré-investissement réduit sensiblement la préparation des projets de la Banque et la période d'évaluation amène à mieux centrer les efforts sur les activités visant à desservir les pauvres. À ce jour, les activités d'ONU-Habitat dans le cadre de la collaboration ont représenté une contribution de près de 245 millions de dollars aux projets approuvés dans cinq pays au titre du programme « De l'eau pour les villes d'Afrique », dont Zanzibar, la République-Unie de Tanzanie, l'Éthiopie (Harar), le Mali (Niono) et des villes du Cameroun et du Kenya.

75. La collaboration entre ONU-Habitat et la Banque pour développer l'Initiative concernant l'eau et l'assainissement dans le bassin du lac Victoria a été l'un des résultats tangibles du

mémorandum d'accord signé entre les deux institutions. Une étude visant à la formulation d'un projet devant être financé par la banque a été menée à bien. Le projet portera sur une infrastructure d'approvisionnement en eau et d'assainissement, de gestion des déchets solides et de formation et de renforcement des capacités pour 15 autres villes du bassin du lac Victoria, - soient trois villes pour chacun des États membres de la Communauté de l'Afrique de l'Est. La Banque s'est engagée à contribuer à hauteur de 100 millions de dollars au projet.

## **F. Banque interaméricaine de développement**

76. Au cours de la période considérée, ONU-Habitat a renforcé sa coopération avec la Banque interaméricaine de développement dans les domaines d'activité essentiels que sont l'eau et l'assainissement, le financement et la sécurité urbaine. Au titre des mémorandums d'accords qu'elles ont signés, les deux institutions ont harmonisé leurs activités respectives en matière de renforcement des capacités ainsi que leurs dossiers de prêts pour mettre en œuvre des projets concernant l'alimentation en eau et l'assainissement dans l'État plurinational de Bolivie, au Mexique, au Nicaragua et au Panama.

77. En outre, le Service des finances urbaines d'ONU-Habitat et la Banque ont entrepris des programmes conjoints en Amérique du Centre, qui associent les instruments de prêts incitatifs du mécanisme expérimental de remboursement des capitaux d'amorce aux dossiers de prêts plus importants de la Banque de façon à favoriser l'accès des foyers à faibles revenus aux services d'approvisionnement en eau et d'assainissement fournis dans le cadre de grands projets d'infrastructure qui dans le passé n'ont pas permis de répondre de manière appropriée aux besoins des populations urbaines.

78. La Section de la politique du logement du Service du logement d'ONU-Habitat et l'Institut de la Banque mondiale se sont associés à la Banque interaméricaine de développement et à l'Agence allemande de coopération technique pour étudier les expériences récentes ainsi que les meilleures pratiques en ce qui concerne l'assainissement des taudis et la prévention de leur formation dans 15 pays et diffuser les enseignements tirés. Les premiers résultats ont été présentés et examinés au cours d'une réunion internationale d'un groupe d'experts sur l'assainissement des taudis et la prévention de leur formation tenue le 25 mars 2010 lors de la cinquième session du Forum urbain mondial.

79. ONU-Habitat et la Banque collaborent également en Colombie en vue de l'adoption d'un programme conjoint de prévention de la criminalité et de la violence urbaine et d'expérimentation sur le terrain d'instruments de collecte de données sur la fréquence et la nature des violences urbaines. L'initiative est considérée comme un important projet pilote dont le financement pourrait être assuré à l'avenir dans l'ensemble de la région grâce à l'assistance technique d'ONU-Habitat et de prêts de la Banque.

## **G. Banque asiatique de développement**

80. Le programme d'alimentation en eau et d'assainissement d'ONU-Habitat collabore étroitement avec la Banque asiatique de développement. Après avoir mené à bien des activités conjointes au titre d'un mémorandum d'accord signé entre la Banque et ONU-Habitat en 2003, les deux institutions poursuivent leur collaboration dans le cadre d'un deuxième mémorandum qui porte sur la période 2007-2012. Cette collaboration a pour objet la mise en place d'un partenariat dans le domaine des infrastructures urbaines d'Asie et du Pacifique aux fins d'établissements humains viables, notamment des points de vue de l'alimentation en eau et de l'assainissement. Chacun des partenaires s'engage à fournir 15 millions de dollars sous la forme de subventions aux fins de sensibilisation de la classe politique et du renforcement des capacités, pour des projets pilotes de démonstration et l'élaboration de plans d'investissement pour les villes d'Asie. Le mémorandum est également l'expression de la volonté de la Banque d'investir 1,5 milliard de dollars dans les services urbains essentiels en mettant l'accent sur l'assainissement.

## **H. Association des nations de l'Asie du Sud-Est**

81. Le partenariat entre l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et ONU-Habitat met l'accent sur la prise en compte par le secteur du logement du Myanmar de la réduction des risques de catastrophes en aidant le Gouvernement de ce pays à s'attaquer en priorité aux problèmes recensés dans le Plan d'action du Myanmar pour la prévention des risques de catastrophes et en diffusant les meilleures pratiques et enseignements tirés par le Groupe restreint tripartite dans le cadre d'instances internationales appropriées. En mettant à profit ces partenariats, ONU-Habitat étudie les modalités de la collaboration avec l'Association et ses États membres au titre du programme défini par l'accord de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est pour la gestion des catastrophes et les interventions

d'urgence. Le partenariat entre l'Association et l'Organisation des Nations Unies est actuellement renforcé et ONU-Habitat participe activement à ce cadre.

## **I. Organisation des États américains**

82. Au cours de la période considérée, ONU-Habitat a entrepris de coopérer avec l'Organisation des États américains (OEA) dans les domaines de la sécurité publique et de la prévention de la criminalité et de la violence. Cette collaboration a consisté en une réunion de haut niveau entre le Secrétaire général de l'OEA et le Directeur exécutif d'ONU-Habitat, outre le soutien actif du Bureau de New York, du Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes et le programme pour des villes plus sûres.

83. ONU-Habitat a contribué aux efforts de l'OEA tendant à l'organisation de la première réunion des ministres chargés de la sécurité publique des pays d'Amérique. Les ministres chargés de la sécurité publique dans 25 États membres, qui s'étaient précédemment intéressés exclusivement aux systèmes pénal et judiciaire, se sont également intéressés à cette occasion à la prévention de la criminalité et de la violence.

84. À l'occasion de la cinquième session du Forum urbain mondial, ONU-Habitat a officiellement adhéré à la coalition interaméricaine pour la prévention de la violence qui a été accueillie par l'OEA. La coalition cherche à promouvoir les stratégies de prévention de la violence urbaine et de sa généralisation dans les pays d'Amérique en favorisant les politiques et stratégies pratiques de maintien de l'ordre, d'aménagement des espaces ouverts, d'adoption d'initiatives destinées aux jeunes et de moyens de gestion permettant d'assurer la gestion et la sécurité urbaines. Les membres de la coalition sont la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement, les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC), l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), l'Organisation panaméricaine de la santé, ONU-Habitat et l'Organisation des États américains.

## **J. Ligue des États arabes**

85. Le Bureau exécutif du Conseil des Ministres arabes responsables du logement a demandé à ONU-Habitat d'aider les pays arabes en leur donnant des avis en matière de planification urbaine. Le correspondant d'ONU-Habitat pour les États de la ligue arabe, qui est le Chef du bureau de l'Organisation pour le Koweït, ainsi que le représentant d'ONU-Habitat auprès de l'Égypte, ont fait un exposé au Bureau exécutif du Conseil des ministres arabes responsables du logement qui portait sur un rapport récent d'ONU-Habitat intitulé « Planning Sustainable Cities » (Planification de villes viables) ainsi que sur les programmes d'ONU-Habitat entrepris dans les États arabes en octobre 2010.

86. Du 1<sup>er</sup> au 3 novembre 2010, le Département de l'environnement, du logement et du développement durable de la Ligue des États arabes a accueilli une réunion d'experts consacrée à un rapport sur l'état des villes arabes, tenue au Caire et organisée en collaboration avec le Bureau de Koweït d'ONU-Habitat pour les villes arabes, l'Organisation des villes arabes, l'Institut arabe de l'urbanisme et la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale. Les participants ont déterminé la portée et l'orientation du rapport ainsi que les tendances qu'ils devaient examiner, ont fixé un calendrier pour l'établissement du rapport et indiqué les activités connexes à prévoir pour sa parution.

## **K. Organisation de la Conférence islamique**

87. ONU-Habitat a assisté à une réunion de coordination, à laquelle il a contribué, entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de la Conférence islamique en juin 2010, organisée à Istanbul (Turquie) pour examiner les programmes de coopération qui pourraient être entrepris dans les pays islamiques. ONU-Habitat et l'Organisation islamique pour l'éducation, la science et la culture ainsi que la Chambre de commerce et de l'industrie islamique ont décidé de mettre au point un atelier conjoint consacré aux logements économes en énergie. L'Organisation islamique pour l'éducation, la science et la culture a décidé de contribuer aux recherches nécessaires à l'établissement du rapport régional sur l'état des villes de 2012, en fournissant des informations sur les installations culturelles et historiques des pays islamiques. ONU-Habitat s'est mis en relation avec l'Organisation dans le but de convenir des dates de l'atelier ainsi que des questions qu'il abordera et des résultats qu'il produira; le Programme attend une réponse.

## **L. Forum des administrations locales du Commonwealth**

88. Le Forum des administrations locales du Commonwealth développe les moyens des responsables des administrations locales de neuf États insulaires du Pacifique à l'aide du matériel et des méthodes de formation d'ONU-Habitat concernant la gestion des fonds et la formation de

responsables locaux. En outre, au titre d'un accord de partenariat, il est prévu d'entreprendre des évaluations de la vulnérabilité face aux changements climatiques de trois centres urbains et l'on s'emploie actuellement à étendre cette initiative à d'autres pays.

89. En collaboration avec le Forum, la Section de la gouvernance urbaine d'ONU-Habitat a entrepris des missions à Lusaka et Masvingo (Zimbabwe) en 2010 en vue de développer les moyens de gestion de l'indice de la bonne gouvernance urbaine. À Lusaka, ONU-Habitat a collaboré avec le Forum et avec l'Association des administrations locales zambiennes, à la formation de spécialistes de la gouvernance et de représentants de cinq villes zambiennes aux concepts de gouvernance, au fonctionnement de l'Indice ainsi qu'aux méthodes de collecte et d'analyse des données de l'Indice et à l'élaboration de stratégies d'amélioration de la gouvernance de leur ville. À Masvingo, ONU-Habitat et le Forum ont piloté conjointement un programme de formation similaire destinée à l'Association des conseils urbains du Zimbabwe et aux 10 villes qui en sont membres.

## **M. Secrétariat du Commonwealth**

90. Par l'entremise de réseaux d'établissements publics de formation du Commonwealth, ONU-Habitat collabore avec le secrétariat du Commonwealth à des activités visant à promouvoir la formation de responsables du secteur public. Actuellement, une boîte à outils destinés aux gestionnaires urbains est conçue conjointement en vue de son utilisation dans les pays en développement.

## **N. Alliance des villes**

91. En janvier 2010, l'Alliance des villes a célébré son dixième anniversaire en organisant des réunions du Comité exécutif et du Groupe consultatif à Mumbai (Inde), auxquelles ont assisté des représentants d'ONU-Habitat. Le Groupe consultatif a indiqué qu'à l'évidence, les deux organes disposaient de solides fondements pour renforcer leur collaboration dans le domaine des questions urbaines, mais qu'il était également nécessaire que l'Alliance des villes favorise davantage la valeur ajoutée et la complémentarité. Le Groupe consultatif a en outre recommandé à l'Alliance des villes de reconsidérer sa structure en matière de gouvernance et son mécanisme de prise de décisions.

92. À la suite des débats ayant eu lieu à Mumbai et des décisions qui y ont été adoptées, le Comité exécutif a examiné la charte de l'Alliance des villes. Cette question a d'abord été débattue lors d'une réunion du Comité exécutif, tenue à Paris en juillet 2010, puis à l'occasion d'une réunion extraordinaire en octobre de la même année. Au cours de la réunion du Groupe consultatif de Mexico de novembre 2010, le Comité exécutif a présenté le projet d'une nouvelle charte de l'Alliance des villes qui a été examiné puis adopté par le Groupe consultatif. Les principales conclusions d'une évaluation indépendante des modalités de mise en œuvre des projets de l'Alliance des villes ainsi que le programme de travail et budget pour 2010-2011 et le projet des modalités de l'évaluation indépendante prévue en 2011 ont également été présentés au Groupe.

93. Des débats approfondis entre ONU-Habitat et l'Alliance des villes portant sur leurs relations ont eu lieu. Il convient de noter que jusqu'en juin 2010 ONU-Habitat avait détaché un conseiller technique hors classe auprès de l'Alliance des villes, détachement dont les modalités futures devront être examinées.

## **III. Coopération avec d'autres partenaires du Programme pour l'habitat, y compris des organisations non gouvernementales**

94. Le présent chapitre contient des informations sur la collaboration entre ONU-Habitat et d'autres partenaires du programme pour l'habitat, y compris des administrations locales et des organisations non gouvernementales non onusiennes. Les activités sont regroupées en fonction des principaux domaines d'activité prévus par le Plan stratégique et institutionnel à moyen terme et des principales questions intersectorielles.

### **A. Coopération avec les autorités locales**

95. On estime que les autorités locales sont des acteurs de premier plan et les partenaires les plus proches des administrations centrales s'agissant de la mise en œuvre du Programme pour l'habitat. La coopération avec les autorités locales concerne toutes les activités d'ONU-Habitat aux niveaux mondial, régional et national.

96. Au niveau mondial, l'accent est mis sur la participation des autorités locales aux initiatives visant à assurer une plus grande transparence et la responsabilisation en ce qui concerne les modalités de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement dans le cadre de vie des populations,

en particulier des habitants des taudis. Un certain nombre de concertations mondiales, régionales et interrégionales, de tables rondes et de forums consacrés aux autorités locales et aux Objectifs ont été organisés au titre de manifestations internationales telles que la cinquième session du Forum urbain mondial et de l'Exposition universelle de 2010 de Shanghai. Ces consultations rassemblaient des maires et des associations d'autorités locales qui ont échangé des données d'expérience locales ainsi que des données sur les meilleures pratiques et ont permis d'avancer des recommandations sur les moyens permettant de réaliser les Objectifs au niveau local. L'organisme Villes et autorités locales unies ainsi que ses bureaux régionaux ont été les principaux partenaires prenant part à ces initiatives. Au cours de l'Exposition universelle, ONU-Habitat, au titre de la Campagne mondiale pour une urbanisation durable, a prêté son concours au PNUD aux fins de la semaine de la création Sud-Sud, en organisant une manifestation publique intitulée « Creative Economy and Culture of Peace ».

97. En outre, ONU-Habitat s'est employé à renforcer son rôle en tant que correspondant des autorités locales au sein du système des Nations Unies. Le Comité consultatif des autorités locales des Nations Unies, qui est hébergé par ONU-Habitat, a accéléré sa revitalisation en tant qu'organe consultatif des autorités locales au sein du système des Nations Unies. De nouveaux maires membres ont été désignés à l'aide de critères visant à assurer un équilibre régional et économique. Grâce au Comité consultatif, des maires et des conseillers ont assisté à la cinquième session du Forum urbain mondial et au Sommet mondial des dirigeants locaux et régionaux, tenu à Mexico en novembre 2010. Le Comité consultatif a également organisé une réunion à Shanghai en octobre 2010 qui avait pour objet de faciliter la concertation entre autorités locales et organismes des Nations Unies sélectionnés.

98. Au niveau national, ONU-Habitat a poursuivi sa collaboration avec les autorités locales dans le domaine de la prévention de la criminalité et de la sécurité. Dans le cadre du programme pour des villes plus sûres, ONU-Habitat a mené à terme un projet sur la sécurité urbaine destiné aux pauvres grâce au renforcement des capacités des administrations locales, en ciblant les groupes les plus vulnérables dans les pays d'Asie et du Pacifique. Cette activité a été mise en œuvre conjointement avec la Commission économique pour l'Asie et le Pacifique et CITYNET; des activités de renforcement des capacités ont été menées à bien à Phnom Penh, à New Delhi et à Mindanao (Philippines). Un atelier régional, destiné aux autorités locales, a eu lieu dans la ville de Marikina (Philippines) en septembre 2010.

99. De plus, ONU-Habitat a collaboré étroitement avec les autorités locales pour favoriser l'adoption de politiques et stratégies d'adaptation et d'atténuation, ainsi que l'adoption d'outils, de mécanismes de financement et de partenariats aux fins de lutte contre les changements climatiques. Des projets pilotes ont été menés à bien à Esmeraldas (Équateur), à Kampala, à Maputo, à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso), à Mombasa (Kenya), à Kigali et à Walvis Bay (Namibie). D'autres villes d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie souhaitent devenir partenaires.

## **B. Régimes fonciers et politiques immobilières favorables aux pauvres**

100. Le Réseau mondial d'outils financiers, qui est une initiative d'ONU-Habitat et de ses partenaires internationaux, continue de se développer; il est actuellement constitué de 42 partenaires qui sont des organisations multilatérales et bilatérales, des groupes issus de la société civile, des organismes spécialisés et des établissements de recherche et de formation.

101. ONU-Habitat met au point un modèle de domaine foncier social et un système d'enregistrement des droits fonciers favorable aux pauvres, avec l'Institut international de la science d'information géographique et d'observation de la Terre et la Banque mondiale. Cette activité revêt une très grande importance pour la conception d'une nouvelle génération d'outils permettant d'enregistrer une très grande diversité de droits fonciers. À l'issue de la première phase, qui a consisté en la mise en place d'un prototype, on est passé à la phase de l'amélioration et de l'adaptation du prototype en vue de son application dans les établissements sauvages.

102. ONU-Habitat a amené des organisations communautaires partenaires à accepter le processus et la méthode à mettre en œuvre pour développer les initiatives communautaires. Actuellement, des projets communautaires de cette nature sont mis en œuvre en Inde, au Pérou, aux Philippines et en République-Unie de Tanzanie. Le Réseau mondial d'outils fonciers fournit une assistance technique à tous les projets en étroite collaboration avec certains partenaires tels que le Hakijamii Trust, la International Land Coalition, la Commission Huairou et Shack/Slum Dwellers International.

103. En collaboration avec divers partenaires du Réseau mondial d'outils fonciers et d'autres experts et spécialistes, ONU-Habitat a conçu un outil fondamental aux fins de recensement participatif dont l'objet est de renforcer la sécurité d'occupation et d'améliorer la gestion des sols en milieu urbain. En coopération avec le sous-groupe de travail du Groupe de travail chargé du logement, des terres et de la propriété foncière, ONU-Habitat a conçu des directives portant sur les questions



foncières soulevées à l'issue des catastrophes naturelles. ONU-Habitat et la University of East London ont mis au point du matériel de formation concernant les questions foncières dans le cadre des sociétés islamiques, qui a été élaboré au cours d'une réunion régionale de formation organisée en Malaisie en collaboration avec l'Université islamique internationale de Malaisie.

104. Au Kenya, ONU-Habitat, en qualité de président du Groupe de partenaires pour la mise en valeur des terres, a appuyé l'élaboration d'une politique foncière nationale qui a été approuvée fin 2009. ONU-Habitat a également entrepris de créer un groupe d'acteurs non étatiques pour favoriser la réforme du régime foncier au Kenya.

105. En Éthiopie, ONU-Habitat et la Banque mondiale ont entrepris une étude d'impact du programme de titularisation foncière. Les résultats ont amené le Gouvernement à développer ce programme à l'aide d'un prêt de 190 millions de dollars de la Banque mondiale qui a permis de faire passer le nombre des titres fonciers de 24 à 40 millions.

### **C. Systèmes novateurs de financement des établissements humains**

106. Au titre de ses opérations expérimentales de prêts de capitaux de départ, ONU-Habitat a fourni des capitaux d'amorce pour une nouvelle initiative de financement de logements abordables en Cisjordanie au titre de laquelle la Société financière internationale, la Overseas Private Investment Corporation, le Fonds d'investissement palestinien et des banques locales des territoires palestiniens occupés fournissent des capitaux sous forme de dettes prioritaires d'un montant de 300 millions de dollars. L'initiative bénéficie également d'un appui technique de la Banque mondiale aux fins de développement des marchés de la Cooperative Housing Foundation International qui vise à initier les emprunteurs à la finance. Le projet prévoit la construction de 30 000 nouvelles unités de logements abordables dans six localités de la Cisjordanie au cours des cinq prochaines années.

107. Le projet susmentionné à amener la Société financière internationale, la German Kreditanstalt für Wiederaufbau (Banque de Crédit pour la reconstruction) et ONU-Habitat à étudier une initiative éventuelle consistant en un partenariat public-privé avec la Standard Chartered Bank ayant pour objet de financer les banques et établissements s'occupant de microfinancement à l'aide de crédits en vue de développer le microcrédit au logement et les prêts publics dans le but de réhabiliter les zones urbaines. En outre, ONU-Habitat envisage d'étudier plus avant la possibilité de conclure des partenariats avec le Fonds d'équipement des Nations Unies et la Banque mondiale dans le but d'accroître le volume des fonds destinés à la réhabilitation des zones urbaines et à l'amélioration du parc immobilier des pays en développement, de façon à aider le plus grand nombre possible de foyers à améliorer leurs conditions d'existence ainsi que le plus grand nombre d'administrations locales à fournir des services essentiels à ceux qui en sont privés.

### **D. Planification, gestion et gouvernance urbaines**

108. Pour répondre à la demande croissante de spécialistes de la planification et de la gestion du milieu urbain, ONU-Habitat a piloté un certain nombre d'activités visant au renforcement des capacités grâce à une grande diversité d'établissements de formation nationaux en Chine, à Cuba, en Égypte, en Inde, au Nigéria, au Pérou, aux Philippines, au Sénégal, au Sri Lanka, en Thaïlande, en République-Unie de Tanzanie et en Zambie. Au titre de son initiative « Villes et changements climatiques », ONU-Habitat fournit une assistance aux fins de renforcement des capacités et une aide technique (y compris des études sur les changements climatiques) à un nombre croissant de villes et de pays. En 2009, ONU-Habitat a étendu cette initiative à cinq nouveaux pays d'Afrique (Burkina Faso, Kenya, Namibie, Rwanda et Sénégal). En 2010, les villes de neuf nouveaux pays d'Asie et du Pacifique (Fidji, Indonésie, Népal, Mongolie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Sri Lanka, Vanuatu et Viet Nam) ont été ajoutées au nombre des bénéficiaires de l'initiative.

109. Afin de participer plus efficacement au débat sur les normes mondiales concernant les villes et les changements climatiques, des partenariats ont été conclus au titre de l'initiative ou des collaborations ont été engagées avec un certain nombre d'organisations, y compris des réseaux de recherche. ONU-Habitat a fait de très nombreuses observations sur le premier rapport d'évaluation portant sur les changements climatiques en milieu urbain établi par le Urban Climate Change Research Network (Réseau de recherche sur les changements climatiques en milieu urbain). De même, ONU-Habitat a contribué à la publication de l'Organisation météorologique mondiale de 2009 intitulée « Climate Sense ». En mai 2010, le Programme a financé une manifestation de quatre semaines consacrée au renforcement des capacités dans le domaine de la gestion urbaine aux fins d'adaptation aux changements climatiques, organisée par l'Institut d'étude du logement et de l'urbanisme des Pays-Bas. L'initiative a abouti à un accord de principe avec l'Initiative pour le développement des villes d'Asie qui est une initiative conjointe de la Banque asiatique de développement et des Gouvernements allemand, espagnol et suédois, qui a pour objet d'harmoniser les activités en matière

de renforcement des capacités en Asie et dans le Pacifique. Enfin, ONU-Habitat a signé un mémorandum d'accord avec ARCADIS, en vertu duquel cette société assurera un important appui technique à titre gracieux à ONU-Habitat. À ce jour, la société a fourni ce type d'appui dans le cadre d'activités entreprises à Saint-Louis (Sénégal), d'une conférence sur les systèmes de certification des constructions écologiques en Afrique financée par l'initiative et d'une région régionale de partenaires en République de Corée.

110. ONU-Habitat a conclu des accords de coopération avec des associations d'urbanistes dans le but de faire progresser les débats sur les normes et de sensibiliser aux questions d'urbanisme aux niveaux mondial et national. Au niveau mondial, l'Association internationale des urbanistes (AIU) a organisé ses congrès en 2009 et 2010 en collaboration avec ONU-Habitat. Le partenariat qui a consisté à son début pour Habitat à fournir d'importantes contributions (un document d'orientation et un article dans l'édition de 2009 de la revue annuelle de l'Association) s'est développé. Pour la première fois, l'Association s'intéresse à la question de l'urbanisation dans les pays en développement. De plus, en septembre 2010, elle a organisé son congrès annuel à Nairobi, à l'occasion duquel ONU-Habitat a fourni plusieurs contributions. ONU-Habitat a collaboré avec des associations de planificateurs de pays africains à la création d'une association d'urbanistes africains. En septembre 2010, l'Association avait rassemblé 18 associations nationales et élaboré un plan de travail. Enfin, au titre de ses activités en matière d'urbanisme et en particulier au titre de sa conception d'outils, ONU-Habitat a obtenu la participation de l'Association internationale des urbanistes et de l'Association des urbanistes africains, outre celle d'un certain nombre d'autres associations telles que la Commonwealth Association of Planners et d'associations nationales.

## **E. Les jeunes**

111. Au cours de la période considérée, cinq manuels ont été produits en partenariat avec le Centre international des villes durables dans le but de créer des centres destinés aux jeunes citoyens des pays en développement du monde entier.

112. Plus de 500 jeunes, qui représentaient principalement des organisations communautaires dirigées par des jeunes, se sont rassemblés à Rio de Janeiro à l'occasion de l'Assemblée mondiale de la jeunesse urbaine qui a eu lieu les 19 et 20 mars 2010. En accueillant l'Assemblée, ONU-Habitat cherchait à permettre aux jeunes de participer activement aux débats du Forum urbain mondial. Pour s'assurer que la voix des jeunes était bien entendue par les participants au Forum urbain mondial, le Conseil d'administration a demandé, dans sa résolution 22/4, que l'Assemblée de la jeunesse fasse partie intégrante de cette conférence mondiale sans pareil.

113. Au cours de la période considérée, ONU-Habitat, par l'intermédiaire du Fonds pour la jeunesse urbaine, a traité plus de 3 000 demandes de fonds; 117 organisations dirigées par des jeunes ont reçu des sommes allant de 5 000 à 20 000 dollars. Depuis sa création (y compris la période considérée), le Fonds a accordé près de 2 millions de dollars, dont 1,3 million environ ont été décaissés. Les fonds visent principalement à former des entrepreneurs, à créer des emplois pour les jeunes citoyens et à aider les jeunes femmes et les jeunes hommes des zones urbaines à être mieux à même d'influer sur les mécanismes politiques de prise de décisions ayant une incidence directe sur leur existence. Le Fonds donne aux jeunes femmes et aux jeunes hommes des petites organisations communautaires la possibilité d'être des agents de changements positifs au sein de leur communauté.

114. Au cours de la période considérée, ONU-Habitat, par l'intermédiaire de son Programme d'habilitation des jeunes au Kenya a formé plus de 300 jeunes du secteur informel aux techniques de construction et à d'autres spécialités telles que la soudure, les travaux électriques, la maçonnerie, la menuiserie et la peinture. Grâce au Programme, ONU-Habitat a également formé de jeunes kényens au commerce et à l'acquisition de compétences pour résoudre les problèmes quotidiens et les conflits, à la gestion des coopératives et aux techniques d'information et de communications. Le centre de formation Moonbeam a été construit par des jeunes et ouvert officiellement par le Directeur exécutif d'ONU-Habitat, après quoi sa gestion a été confiée au Kenya Women Land Access Trust en août 2010.

115. Au cours des deux dernières années, ONU-Habitat a réussi à intégrer les préoccupations des jeunes dans nombre de ses programmes. C'est ce qui illustre le lancement de l'initiative « Youth for a Safer Africa » (jeunesse pour une Afrique plus sûre) en Afrique du Sud au cours de la Coupe du monde de football de 2010 au titre du programme pour des villes plus sûres et du programme pour la jeunesse, tout comme la composition et l'interprétation d'un chant sur l'eau par des artistes désignés par ONU-Habitat comme des messagers de la vérité. La Division de la coopération régionale et technique procède actuellement, grâce aux directeurs de programmes d'ONU-Habitat de divers pays africains, à la distribution de plus de 1 million de ballons de football, fruit d'une donation, à des groupes de jeunes.

## F. Égalité entre les hommes et les femmes

116. En association avec l'UNIFEM, ONU-Habitat a organisé la troisième Conférence internationale sur la sécurité des femmes à New Delhi en octobre 2010.

117. Par l'entremise du Réseau mondial d'outils fonciers, ONU-Habitat collabore avec des partenaires, dont la University of East London, la Fédération internationale des métreaux-vérificateurs et la Commission Huairou à la mise au point d'un outil d'évaluation de la parité dans le domaine foncier qui permet de dire si un outil foncier utilisé à grande échelle ou un programme de grande portée répond aux besoins des hommes et des femmes. Les critères d'évaluation font l'objet d'essais pilotes dans trois pays (Brésil, Ghana et Népal), sous la conduite d'organisations communautaires locales dans chaque région. Les résultats ont été brièvement exposés au cours d'une table ronde organisée à l'occasion de la cinquième session du Forum urbain mondial.

118. Pour donner suite à la résolution 22/7 du Conseil d'administration dans laquelle il était demandé au Directeur exécutif de faciliter l'organisation d'un forum sur le plan d'action pour l'égalité des sexes en marge des sessions du Conseil d'administration et du Forum urbain mondial pour évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'action, ONU-Habitat a organisé la première assemblée pour une action en faveur de l'égalité des sexes, les 19 et 20 mars 2010 à Rio de Janeiro. L'assemblée a été organisée en collaboration avec le secrétariat spécial brésilien pour les femmes, le réseau Women in planning de la Commonwealth Association of Planners, la Commission Huairou, le réseau Metropolis Women International, le Local Government Training Institute du Ghana, le Centre pour le droit au logement et contre les expulsions, des fonds pour l'accès des femmes à la terre et le Centre for Asia-Pacific Women in Politics.

119. Au cours de la période considérée, ONU-Habitat a continué à développer et renforcer ses partenariats. Le Programme a signé un mémorandum d'accord avec la Commission Huairou à l'occasion de la Journée mondiale de l'habitat, le 4 octobre 2009 à Washington, qui pour objet de renforcer l'intérêt des deux organisations pour un certain nombre de questions touchant les établissements humains dont les questions des terres, de la gestion des catastrophes, de la sécurité, et de la prise en compte de la sexospécificité. En guise de suivi à ce partenariat, un portail d'information sur les femmes et les établissements humains a récemment été mis en place qui constitue un site multiforme, accessible en direct, consacré aux questions des établissements humains, à l'égalité des sexes et à l'habilitation des femmes. Des spécialistes, y compris des représentants du Fonds d'équipement des Nations Unies, de l'ancien Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme,<sup>2</sup> de la Commission des élus du Conseil des communes et régions d'Europe, du réseau Women in planning de la Commonwealth Association of Planners et de diverses universités ont examiné le projet de chapitre d'une évaluation mondiale portant sur la condition des femmes et la gouvernance locale lors de la réunion d'un groupe d'experts, tenue du 1er au 3 juillet 2009 à Nairobi.

120. ONU-Habitat continue à appuyer les fonds pour l'accès des femmes à la terre au Burundi, au Ghana, au Kenya, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie. Au cours de la cinquième session du Forum urbain mondial, un réseau de fonds pour l'accès des femmes à la terre a été mis en place et plus de dix pays se sont engagés à créer des fonds semblables. En octobre 2010 un fonds de ce type a été enregistré au Nigéria.

121. ONU-Habitat a pris part à titre consultatif à l'élaboration d'un rapport intitulé « Because I am a girl : Digital and Urban Frontiers: Girls in changing Landscape », qui est le quatrième d'une série de rapports annuels publiés par Plan International dans lequel on examine les droits des jeunes femmes, de leur enfance à l'âge adulte en passant par l'adolescence. Le rapport a paru le 22 septembre 2010 à New York, le 6 octobre 2010 au Kenya et le 19 octobre 2010 en Ouganda.

122. Dans le domaine du renforcement des capacités, ONU-habitat, en association avec le Centre international de formation Golda Meir du Mont Carmel, a organisé deux séries de stages sur la condition des femmes et la gouvernance locale, en septembre 2009 et en novembre et décembre 2010.

## G. Autres partenaires du Programme pour l'habitat

123. Lors de la vingt-deuxième session du Conseil d'administration, des représentants d'organisations de la société civile se sont réunis afin de donner au groupe s'occupant des

<sup>2</sup> Le 2 juillet 2010, l'Assemblée générale a créé l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Cette entité, devenue opérationnelle le 1<sup>er</sup> janvier 2011, assume les fonctions de secrétariat et mène à bien des activités opérationnelles au niveau national, renforce les mandats et les fonctions du Bureau de la Conseillère spéciale pour la parité et la promotion de la femme de la Division de la promotion de la femme du Secrétariat, outre ceux du Fonds des Nations Unies pour la promotion de la femme et de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme.

organisations de la société civile d'ONU-Habitat l'occasion d'expliquer la nouvelle structure, le mandat et la stratégie du programme en ce qui concerne sa collaboration avec la société civile.

124. ONU-Habitat a amélioré ses rapports avec les organisations de la société civile locales et mondiales grâce à la série de consultations organisées au siège d'ONU-Habitat à Nairobi. Des manifestations ont eu lieu en 2009-2010 qui ont aidé ONU-Habitat à se faire une idée de ce que les organisations de la société civile entreprennent dans le domaine de la justice sociale en milieu urbain.

125. Une manifestation de portée régionale, la première du genre, a eu lieu lors de la cinquième session du Forum urbain mondial qui a rassemblé de nombreux nouveaux partenaires d'Amérique latine. Cette initiative sera poursuivie à l'occasion du sixième forum et mettra alors l'accent sur les organisations de la société civile arabes. Deux autres manifestations de ce type ont été organisées lors de la cinquième session, ce qui a permis aux organisations de la société civile d'exprimer leurs vues sur diverses questions.

126. Un forum des entreprises a été organisé sous les auspices d'ONU-Habitat en juillet 2009 qui a pris la forme d'une tribune permettant aux sociétés du secteur privé de débattre des problèmes urbains et de présenter des solutions. Cela a amené le secteur privé à organiser une consultation et a permis de conclure de nouveaux partenariats qui contribuent à l'avènement d'une urbanisation durable. Le premier forum a été accueilli par le Gouvernement indien à New Delhi, en collaboration avec la Fédération des chambres de commerce et d'industrie indiennes. Le deuxième forum intitulé « Business Caucus » (Forum des entreprises), a eu lieu à Rio de Janeiro lors de la cinquième session du Forum urbain mondial et a porté sur les villes vertes.

127. ONU-Habitat a également mis en place un groupe de travail du secteur privé qui sera également consulté sur les stratégies et orientations permettant d'accroître la contribution du secteur privé à l'urbanisation durable. Le groupe s'est réuni à l'occasion du premier forum des entreprises d'ONU-Habitat et de la cinquième session du Forum urbain mondial. Il a élaboré des principes concernant l'urbanisation durable destinés aux entreprises que les sociétés associées à ONU-Habitat devront approuver.

128. Un grand nombre d'organisations du secteur privé participe à la Campagne mondiale pour une urbanisation durable depuis la cinquième session du Forum urbain mondial, à savoir : ARCADIS (Pays-Bas), Beijing Elite Foundation for Housing Technology (Chine), Cisco Systems, Inc. (États-Unis d'Amérique), DCity Pty Ltd. (Australie), GDFSUEZ (France), le Groupe Mondofragilis (Suisse), Pressgroup Holdings Europe S.A. (Espagne), Siemens and Siemens Stiftung (Allemagne), Veolia Environnement (France), le Conseil mondial des entreprises pour le développement, la Green World City Organization (Australie) et Zerofootprint, Inc. (Canada). Des projets opérationnels dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, du logement et de la gestion des zones urbaines ont également été entrepris en collaboration avec des sociétés privées grâce à des fonds fournis au titre de la responsabilité sociale des entreprises ou de la fourniture à titre gracieux de conseils techniques. Les sociétés partenaires sont les suivantes : Coca Cola en Inde, Oxyona Mines (Australie), Google, BASF (Allemagne), ARCADIS (Pays-Bas) et Tata (Inde).

129. Le Forum des spécialistes de l'habitat, qui est une tribune d'associations internationales de spécialistes de l'urbanisme créée après la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains, a tenu une réunion en avril 2009 pour procéder à l'examen de son rôle et de sa stratégie. Le Forum a pour objet de favoriser la coopération et le partenariat entre les spécialistes et ONU-Habitat et de développer sa contribution en faveur d'une urbanisation durable. Il a établi une charte sur le rôle des spécialistes des établissements humains dans l'avènement d'un avenir viable et équitable, de façon à orienter les spécialistes en quête de villes écologiques.

130. Le Forum a également adhéré à la Campagne pour une urbanisation durable en qualité de partenaire officiel et œuvre également par l'entremise d'associations membres telles que l'Union internationale des architectes, la International Society of City and Regional Planners (Association internationale des urbanistes) et la Commonwealth Association of Planners.

131. Au niveau mondial, ONU-Habitat et les autorités locales pour la viabilité écologique du Conseil internationale pour les initiatives écologiques locales (ICLEI) et le PNUE, ont renforcé leur collaboration en mettant l'accent sur le rôle que jouent les villes dans le cadre des questions d'environnement de portée mondiale et de la coopération entre villes. Au cours du congrès mondial du ICLEI, tenue à Edmonton (Canada) en juin 2009, deux nouveaux domaines de collaboration ont été recensés : les villes et les changements climatiques; et les mesures locales en faveur de la biodiversité. ONU-Habitat, PNUE et ICLEI ont collaboré à un certain nombre de publications dont un manuel d'utilisation durable de l'énergie en milieu urbain, publié en 2009. En octobre 2010, lors du Sommet de la diversité biologique des villes, qui a été organisé parallèlement à la dixième réunion de la

Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique à Nagoya (Japon), ONU-Habitat et ICLEI ont lancé deux publications apparentées : « Supporting Local Action for Biodiversity : The Role of National Governments » (Appui aux mesures en faveur de la biodiversité adaptées au niveau local : Rôle des gouvernements), élaboré par ONU-Habitat et le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, et « Local Action for Biodiversity Guidebook » (Guide des activités locales en faveur de la biodiversité), établi par ICLEI avec l'appui d'ONU-Habitat.

132. De plus, ONU-Habitat a contribué à plusieurs activités pilotés par ICLEI dont le sommet précédant la Conférence de Copenhague consacré à la feuille de route sur le climat des administrations locales africaines, tenu en Afrique du Sud en juillet 2009, qui a été suivi en décembre de la même année, par le salon des administrations locales sur le climat, organisé lors de la quinzième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à Copenhague. Enfin, le personnel d'ONU-Habitat et des responsables locaux parrainés par ONU-Habitat ont pris part activement au premier congrès du ICLEI sur des villes résilientes organisé à Bonn (Allemagne) en mai 2010.

133. ONU-Habitat a collaboré avec les organisations non gouvernementales partenaires à la mise en œuvre de son programme pour l'eau et l'assainissement. Y ont pris part un large éventail d'organisations allant d'organisations non gouvernementales internationales s'intéressant à des questions thématiques, telles que la formation au domaine de l'eau ou à la condition des femmes, à d'autres organisations non gouvernementales ayant une large assise ou implantées localement œuvrant dans les villes.

134. Au nombre des exemples récents de collaboration entre ONU-Habitat et des organisations non gouvernementales figure l'initiative entreprise conjointement avec le Project Wet Foundation des États-Unis. Cette collaboration a permis à ONU-Habitat de familiariser plusieurs pays d'Amérique latine avec son approche des questions concernant l'eau, l'assainissement et l'hygiène reposant sur les valeurs humaines. D'autres partenariats avec des organisations non gouvernementales ont consisté en un projet entrepris en association avec Concern Universal, au Bangladesh, portant sur l'eau, l'assainissement et l'amélioration de l'hygiène dans les établissements scolaires, qui est en partie financé par le secteur privé, et en un projet avec le Centre cambodgien pour le développement, qui a pour objet d'améliorer l'assainissement de plusieurs villes visées par l'initiative régionale d'ONU-Habitat pour l'eau et l'assainissement du Mékong; d'autres initiatives sont actuellement en cours en Inde et au Népal auxquelles participent World Vision International, la Foundation for Ecological Research, Advocacy and Learning et Lumanti, dont l'objet est d'améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement des communautés frappées par des catastrophes naturelles.

#### IV. Conclusions

135. Dans le présent rapport il est fait état d'un nombre de coopérations plus important, notamment au sein du système des Nations Unies, par rapport au nombre d'activités de ce type figurant dans le document présenté à la vingt-deuxième session du Conseil d'administration. Cela résulte principalement d'une amélioration du processus interne de communication et de documentation plutôt que d'une augmentation des activités de coopération interorganisations qui ont toujours été importantes.

136. D'une façon générale les partenariats jouent un rôle de plus en plus important dans la stratégie à laquelle recourt ONU-Habitat pour s'acquitter de son mandat. Le Plan stratégique et institutionnel à moyen terme, qui oriente le programme en ce qui concerne la mobilisation de partenariats stratégiques en faveur de l'objectif du plan, lequel consiste à créer les conditions nécessaires pour que les initiatives internationales et nationales parviennent à stabiliser le développement des taudis et aboutissent à la mise en place d'un cadre d'atténuation de la pauvreté urbaine et à la réduction du nombre d'habitants des taudis. Cela suppose une approche qui permette de sélectionner, de suivre et d'évaluer systématiquement les partenaires ayant les moyens et les compétences pour influencer efficacement sur les politiques urbaines. À cet effet, ONU-Habitat a rédigé une stratégie en matière de partenariats conforme au plan pour orienter le processus visant à assurer la participation de partenaires stratégiques.

137. Pour ce qui est de l'avenir, il appartient à ONU-Habitat de mettre en œuvre les recommandations concernant sa stratégie en matière de partenariat, et, en particulier, de créer, voire d'améliorer, les structures internes nécessaires devant lui permettre de gérer les informations, les connaissances et les relations revêtant une importance critique intéressant les partenariats actuels et potentiels.

---